



Educateur & Educatrice Pagaie Santé®

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Cette **nouvelle qualification de la FFCK** permet de mobiliser les activités de pagaie pour un public spécifique porteur de maladies chroniques ou d'affections de longue durée. C'est aussi un outil pour construire des offres de pratiques et des projets clubs adaptés aux besoins et aux publics de son territoire.

Elle apporte les compétences nécessaires à l'encadrement du public cible. Il présente les **spécificités de la prise en charge de certaines pathologies, les adaptations possibles** pour l'accueil ou la pratique des sports de pagaie.

Elle permet de diffuser des conseils essentiellement organisationnels, matériels et pédagogiques afin d'accompagner les pratiquants vers une forme d'autonomie dans les activités de pagaie et vers leur intégration dans le club.

DATES ET LIEUX DE FORMATION :

- 16 - 17 novembre 2019 **et** 14 - 15 décembre 2019 à Vaires-sur-Marne (77) soit 28h en présentiel
- 14h de formation en distanciel entre les deux modules de formation

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Kevin DELMOULY

Téléphone : 01 45 11 08 78 - Email : kdelmouly@ffck.org

INSCRIPTIONS :

Caroline BARBAUT

Tél : 01 45 11 08 56 - Email : serviceformation@ffck.org

UNE FORMATION RECONNUE PAR L'ETAT ET LE CNOF :

Cette formation est reconnue par le CNOF et publiée au Journal Officiel par l'arrêté du 8 novembre 2018 relatif à la liste des certifications fédérales autorisant la dispensation d'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection longue durée.

Une attestation de participation et un **certificat de réussite** seront remis en fin de formation.

Cette formation est un des critères pour devenir « **Club Pagaie Santé de la FFCK** », accéder aux réseaux sport-santé et émerger aux aides des ARS.

PUBLICS CONCERNES :

- Cadre professionnel ou bénévole
- Dirigeant

PREREQUIS :

- Monitorat fédéral ou diplôme professionnel⁽¹⁾ en CKDA
- Licence fédérale Canoë Plus

(1) Les personnes non titulaires de ces prérequis peuvent s'inscrire dans la limite des places disponibles mais ne pourront pas être certifiées.

Un dispositif spécifique de VAEF existe pour les personnes non titulaires d'un monitorat fédéral mais disposant d'une expérience justifiant sa délivrance par la VAEF (renseignements serviceformation@ffck.org).

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

8 jours avant le début de la formation

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES :

	Salarié	Bénévole
Frais pédagogiques	Intégralement Pris en charge* 40€/h	15 € / h (420€)

Frais annexes A la charge des stagiaires

**Prise en charge par l'AFDAS sous réserve d'un accord de financement préalable (aménagements possibles du tarif si situation prouvée de non prise en charge avant le début de la formation).*

FORMATEURS :

Rosalie KEMPF

BEES Canoë Kayak

Licence STAPS Activités Physiques Adaptées

10 ans d'expérience dans le sport-santé

Dr Philippe GRIPPON

Président commission médicale FFCK, membre du Comité Pagaie Santé

Dr Olivier COSTE

Médecin du sport, membre du Comité Pagaie Santé